

Rapport Annuel

Sommaire

Rapport annuel 2019

- 3 Rapport du Conseil d'administration
- 5 Gouvernement d'entreprise

Groupe Norinvest

- 17 Bilan consolidé
- 18 Compte de résultat consolidé
- 19 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 20 Etat des capitaux propres consolidés
- 21 Annexe aux comptes consolidés
- Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Norinvest Holding SA

- 54 Bilan
- 56 Compte de résultat
- 57 Annexe aux comptes annuels
- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2019

Mesdames et Messieurs les Actionnaires.

Après une fin d'année boursière 2018 tourmentée, durant laquelle 93% des actifs financiers, mesurés en USD, affichaient une performance annuelle négative, les marchés ont fortement rebondi dès le début 2019. Les performances annuelles 2019 furent globalement très positives.

Ce revirement brusque peut être principalement mis sur le compte des politiques monétaires à nouveau plus accommodantes adoptées par les principales banques centrales, qui ont contribué à propulser la plupart des classes d'actifs en territoire positif.

Le ralentissement de la croissance économique mondiale observé depuis mi-2018, principalement en raison de la guerre commerciale opposant les deux premières économies mondiales, à savoir les États-Unis et la Chine, semble avoir convaincu les banques centrales de la nécessité d'abaisser leurs taux d'intérêts et de poursuivre leurs importants achats d'obligations gouvernementales. Les marchés financiers et, dans une moindre mesure, l'économie en général, s'en sont trouvés renforcés. Une inflation contenue malgré une situation proche du plein emploi, et l'abondance des liquidités couplées à des taux d'intérêts bas, ont renforcé l'intérêt des investisseurs pour les actifs risqués, seuls susceptibles de générer des rendements positifs.

L'année 2019 s'est enfin achevée dans un contexte géopolitique plutôt favorable. Il était prévu qu'un premier accord commercial entre les États-Unis et la Chine soit signé en janvier 2020, accord qui devait en outre constituer le préalable à un accord global. Les élections au Royaume-Uni promettaient de réduire l'incertitude et la confusion entourant le « Brexit ». La croissance économique mondiale semblait enfin appelée à rebondir au dernier trimestre, notamment dans les pays émergents. Tous ces facteurs semblent avoir favorablement orienté le moral des investisseurs à l'approche des fêtes de fin d'année.

Au moment du bilan, les actions américaines, toujours portées par des entreprises technologiques d'avant-garde, tiraient leur épingle du jeu, en affichant les meilleures performances pour les actions (+28%). Les obligations d'entreprises globales étaient également en forte progression (environ +11.5%), suivies par les obligations gouvernementales de qualité (environ +5.6%). Les matières premières (+7.70%) ont bénéficié, principalement en fin d'année, du rebond économique des pays émergents, ces derniers représentant désormais 50% de la demande globale.

Le Groupe Norinvest en 2019

Norinvest Holding SA (ci-après « NIH ») est focalisée sur la gestion de son unique participation, à savoir Banque Cramer & Cie SA (ci-après la « Banque » ou « BCC »).

BCC a poursuivi son programme de simplification et de rationalisation de son modèle d'affaires en 2019. Le Private Banking constitue le cœur de métier de BCC, qui, à l'instar de la plupart des établissements bancaires suisses, cherche à concentrer ses efforts de développement sur un nombre restreint de marchés clés.

Le bureau de représentation de Moscou, inauguré en automne 2018, a enregistré ses premiers succès au cours de l'exercice écoulé. Il semble appelé à trouver son équilibre. L'intégration par fusion du gérant de fortune externe A.M.&C. Finance SA vient souligner la volonté de la Banque de poursuivre son développement par croissance externe également, pour autant que des opportunités adéquates se présentent.

En parallèle, la Banque a naturellement continué à adapter son cadre réglementaire, afin d'y intégrer les dernières évolutions.

Enfin la Banque aura surtout porté une attention particulière à ses dépenses. Les efforts en matière de discipline budgétaire ont d'ailleurs permis à cette dernière de réaliser des progrès significatifs à cet égard.

L'exercice 2019 aura également été marqué par de nombreux changements au sein de l'organe de direction de la Banque. M. Stephan Keiser a été nommé Responsable Private Banking au sein de la Direction générale de BCC. Il a également pris la fonction de CEO ad interim, suite au départ de M. Cédric Anker. Dans la foulée, M. Olivier Taillard a été remplacé par M. Marc-Henri Balma au poste de Chief Operating Officer (COO), alors que M. Stéphane Poulin remplaçait Mme Elvan Cetinel-Walker en tant que Chief Financial and Risk Officer (CFRO).

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2019 (suite)

Les comptes du Groupe NIH (en milliers de francs suisses)

Au 31 décembre 2019, les fonds propres consolidés du Groupe ont régressé pour s'établir à KCHF 69'450 contre KCHF 75'031 à fin 2018.

Le total consolidé des produits cumulés par le Groupe au cours de l'exercice 2019 s'inscrit à KCHF 39'933 contre KCHF 46'822 pour l'année 2018. Cette diminution de l'ordre de 15 % provient principalement d'une contraction des résultats des opérations de négoce et des opérations de commissions.

Les produits consolidés du Groupe au cours l'exercice 2018 contenaient en outre un montant de KCHF 1'658 représentant les produits cumulés par Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas, sur la période du 1^{er} janvier au 18 avril 2018, date à laquelle cette société a quitté le périmètre de consolidation du Groupe.

Le résultat net consolidé du Groupe pour 2019 est une perte de KCHF 2'768. Un bénéfice de KCHF 4'716 avait été constaté en 2018, lequel comprenait un produit extraordinaire lié à la vente de 85 % de la participation Private Investment Limited, Nassau, Bahamas.

Les comptes de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

Le résultat net de NIH SA pour 2019 est un bénéfice de KCHF 12'021, à comparer avec un bénéfice de KCHF 1'603 en 2018.

Le résultat statutaire s'explique essentiellement par l'encaissement du dividende versé par Banque Cramer & C ie SA de KCHF 15'000. Les charges de fonctionnement, quant à elles, restent globalement dans la ligne de celles de 2018 mais une correction de valeur de KCHF 2'000 a dû être constituée.

Les membres du Conseil d'administration tiennent enfin à remercier sincèrement les clients et partenaires du Groupe pour la confiance témoignée. Notre gratitude va également à l'ensemble des collaborateurs, ainsi qu'à vous, Mesdames et Messieurs les Actionnaires. Fidélité et patience finiront par être récompensées.

Genève, le 23 avril 2020

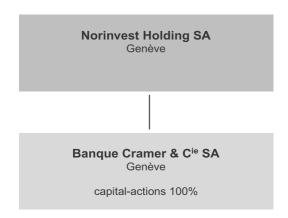
Au nom du Conseil d'administration

Massimo Esposito Sporrer, Président

Gouvernement d'entreprise

1 Structure du Groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2019



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.1.1 Négoce des actions de Norinvest Holding SA

Emetteur	Norinvest Holding SA
Statut juridique	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
Instrument	Action nominative d'une valeur nominale de CHF 1 chacune
Négoce	Admission au négoce sur la plateforme OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise dès le 28 avril 2017
Dernier prix payé	CHF 2.10 par action (au 30 décembre 2019)
Numéro de valeur	1.359.224
Code ISIN	CH0013592248

1 Structure du Groupe et actionnariat (suite)

1.2 Actionnariat de Norinvest Holding SA au 31.12.2019

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2019, les actionnaires détenant plus de 3 % des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants:

	31.12.2019
	en %
Valartis SA ¹	25.00
Massimo Esposito-Sporrer	14.75
Jean-Gabriel Arqueros	9.73
MB Primoris Limited ²	6.34
Davide Savoino	5.89
Immopart financement SA ³	4.61
IMA Music Foundation	4.28
Pierino Lardi	3.85
Jacqueline Esposito-Sporrer	3.16
Christiane Grandjean-Sporrer	3.16
Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3 % des droits de vote sur base individuelle au 31.12.20194	3.66
des dioits de vote sui base individuelle ad 51.12.2019	3.00
Total du Groupe organisé d'actionnaires liés par convention d'actionnaires	84.43
Mohammad Reza Ansari	3.62

M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea SA, Fribourg/Suisse, MCG Holding AG, Baar/Suisse et Valartis Group SA, Fribourg/Suisse, 37.22 % du capital de Valartis SA.

1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2019, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

Immopart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.

Il s'agit de M. Michel Ehrenhold, M. Marco Gilardi, M. Stephan Keiser, M. Samy Maman, M. Vittorio Pallavicini, M. Albert Peter, M. Alberto Ranghino, M. Carlo Regondi, Mme Sofia Tofano, MS Invest SA et Timea Holding SA.

2 Structure du capital

2.1 Capital-actions

Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2019 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.2 Capital autorisé, conditionnel et options

Au 31 décembre 2019, la Société ne possède aucun capital autorisé, aucun capital conditionnel (le dernier capital conditionnel de la Société a expiré le 31 mars 2015) et n'a émis aucune option en faveur de tiers (y compris les collaborateurs du Groupe).

2.3 Modifications du capital (exercices 2017, 2018 et 2019)

Pas de modifications en 2017, 2018 et 2019.

2.4 Actions

La Société a émis un total de 25'689'000 actions nominatives ordinaires.

2.5 Bons de iouissance

La Société n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions au transfert et inscription des « nominees »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la Société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société: www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

2.6.1 Restrictions au transfert

Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

2.6.3 Inscriptions des « nominees »

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions au transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2019.

Conseil d'administration 3

3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales consolidées ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

et nationalité

Nom, année de naissance Parcours professionnel et formation

Massimo Esposito

1946 Suisse

Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président et membre du Comité de Rémunération.

En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & Cie SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008. Norinvest Holding SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange jusqu'au 27 avril 2017.

Marco J. Netzer

1955. Suisse

Membre du Conseil d'administration depuis 2006, M. Netzer a été nommé Vice-président en 2009. Il est également membre du Comité de Rémunération.

Licencié en droit et titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de « fiduciaire commercialiste », M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé pendant 14 ans de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie-Pacifique. Il a rejoint la Banca del Gottardo en 1998 où il occupait le poste de CEO de tout le groupe. Entre autres mandats, il siège en qualité de Président au Conseil de Fondation de la Zürich Anlagestiftung, dont il est aussi membre du Comité d'Investissement. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA, jusqu'au 26 avril 2018 date à laquelle il a été nommé Président d'Honneur, et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil Fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'au 31 décembre 2015. Il a été aussi membre du Conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, membre du Comité de direction de l'Association de Banques Suisses de Gestion et membre du parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, jusqu'en 2018.

Jean-Gabriel Arqueros

1957, France

Membre du Conseil d'administration depuis 2018.

Diplômé en droit et titulaire d'un DESS de Défense de l'Université de Nice, M. Arqueros a effectué une carrière de plus de 35 ans dans le secteur bancaire, tout d'abord à Paris auprès du Crédit Chimique, de la BIAO et de Thomson CSF Finance, ensuite à Genève à la Banque Cantonale et à la Compagnie Bancaire. Nommé en 2005 Global Market Manager de la Société Générale Private Banking, responsable du marché russe et des pays ex-CIS. En 2013, il participe à la création d'une société de gestion de fortune à Genève Dôme Capital Partners pour laquelle il agit aujourd'hui en qualité de consultant principal. Il est membre du Conseil d'administration de Jetstone à Londres et de llim Timber Europe SA. Principal actionnaire et directeur de Frontier Group Limited, une société de trust à Dubaï, il est également président du Conseil Scientifique de l'Observatoire Franco-russe auprès de la chambre de commerce de Moscou.

Allan J. Myers

1947, Australie

Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd, Stans qu'il détient à hauteur de 46.67 %.

Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat en Australie depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Me Myers a également été admis pour pratiquer en Nouvelle-Zélande en 2012. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).

Gustav Stenbolt

1957, Norvège

Membre du Conseil d'administration depuis 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération.

Lic rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement Président du Conseil d'administration de Valartis Group SA, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004, ainsi que de 2008 à 2015. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

3 Conseil d'administration (suite)

3 1 Membres du Conseil d'administration (suite)

et nationalité

Nom, année de naissance Parcours professionnel et formation

Raffaella Widmer-Esposito Membre du Conseil d'administration depuis 2019.

1975, Suisse

Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Lausanne, du Brevet d'avocat suisse et d'un diplôme en Wealth Management de NYU (New York University), Mme Widmer-Esposito a débuté son parcours professionnel au sein du département Conseil Financier Suisse d'UBS SA Private Banking. Après une expérience de juriste spécialisée en planification successorale, elle a intégré une Étude d'avocat lausannoise. En 2009, elle a rejoint Norinvest Holding SA (NIH) et œuvré plusieurs années en qualité de Secrétaire générale du Groupe.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1er janvier 2020

Massimo Esposito

Membre du Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA* Président du Conseil d'administration d'Immopart financement SA Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA Président du Conseil d'administration de Timea Holding SA

Marco J. Netzer

Vice-Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited,

Nassau, Bahamas*

Président du Conseil de fondation de IMA Music Foundation Président du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung et membre du Comité d'investissement

Vice-Président du Conseil de la Fondation Lugano Musica

Vice-Président du Conseil de la Fondazione per l'Orchestra della Svizzera Italiana FOSI

Vice-Président du Conseil de fondation Schweizerische Nationalpende

Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA

Administrateur de Swiss-American Chamber of Commerce-Ticino Chapter

Jean-Gabriel Arqueros

Administrateur de Arase Financial (PTC) Inc

Administrateur de Be4harvest

Administrateur de Ilim Timber Europe SA Administrateur de Jetstone Global Allocation

Directeur de Frontier Group Limited

Allan J. Myers

Avocat au barreau en Australie, Papouasie Nouvelle Guinée, Nouvelle-Zélande et Angleterre

Administrateur de Grupa Zywiec SA

Administrateur d'autres sociétés, notamment en Australie

Recteur de l'Université de Melbourne

Gustav Stenbolt

Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA Président du Conseil d'administration de MCG Holding AG Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive SA Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA Président du Conseil d'administration de Tidesea SA

Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA

Président du Conseil d'administration de Valartis Group SA Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier SA

Président du Conseil d'administration de Valartis SA

Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group (Fondation radiée du Registre du Commerce de Zoug le 28 février 2020) Vice-Président du Conseil d'administration de Seiler Hotels Zermatt SA

Administrateur de Eastern Property Holdings SA Administrateur de Seiler & Partenaires Holding SA Administrateur de Whitebox Services AG

Membre du Conseil de Fondation Université Fribourg

Raffaella Widmer-Esposito | Membre du Conseil d'administration d'Immopart financement SA

Membre du Conseil d'administration de SI Chandol SA

^{*} dont activités consolidées au sein du Groupe Norinvest

3 Conseil d'administration (suite)

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Les membres sont indéfiniment rééligibles.

3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration:

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito (<i>Président</i>)	1946	10 avril 1984	28 mai 2020
Marco J. Netzer (Vice-président)	1955	28 septembre 2006	28 mai 2020
Jean-Gabriel Arqueros	1957	11 juin 2018	28 mai 2020
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	28 mai 2020
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	28 mai 2020
Raffaella Widmer-Esposito	1975	23 mai 2019	28 mai 2020

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. J.-G. Arqueros, A. J. Myers, G. Stenbolt et Mme R. Widmer-Esposito.

Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité de Rémunération. Ce dernier n'a pas de compétences décisionnelles. Il prépare les décisions du Conseil et donne son préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance des activités du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting comptabilité et risques des filiales du Groupe auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités Comité de Rémunération

Ce comité est formé de MM. Gustav Stenbolt (Président), Massimo Esposito et Marco J. Netzer. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration et se réunit au moins deux fois par an, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération est de préparer et préaviser les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que, le cas échéant, la préparation du rapport de rémunération.

3 Conseil d'administration (suite)

3.4 Organisation interne (suite)

3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2019, il s'est réuni en séance ordinaire à six reprises les 27 février, 18 avril, 23 mai, 17 juillet, 25 septembre et 27 novembre.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du Conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du Conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux. Toutefois, aucun quorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations du capital-actions, à la libération ultérieure du capital-actions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président ; il doit mentionner les membres présents.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Le Comité de Rémunération s'est réuni les 18 avril et 27 novembre 2019.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

Les filiales du Groupe disposent chacune de leurs propres organes et de leurs propres comités. Les directions des filiales respectives sont en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau des filiales selon des procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3 Conseil d'administration (suite)

3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance des activités du Groupe.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 27 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes:

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions;
- informer le juge en cas de surendettement ;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérées et modifier les statuts en conséquence;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du
 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes:

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation ;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan ;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »).

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après « MIS ») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre sur les rapports de l'organe de révision.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI repose sur celui développé au niveau des filiales en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses organes. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de chaque filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans les filiales en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa principale filiale Banque Cramer & C^{ie} SA (ci-après « la Banque ») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques. La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque. Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts ; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques.

3 Conseil d'administration (suite)

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe (suite)

La Direction générale de la Banque désigne en son sein un Risk Officer responsable de la fonction de contrôle des risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de compliance et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité compliance de la Banque qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Le Comité Compliance rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement du Comité Compliance. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil d'administration. L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance des activités du Groupe.

3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est chargé d'effectuer certains travaux en lien avec la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

Les risques du Groupe sont gérés au niveau des filiales, selon les procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à la Banque qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la Banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués au niveau des filiales actives du Groupe Norinvest et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de la Banque, au Comité d'audit de la Banque, ainsi qu'à la société d'audit externe.

4 Direction générale

Norinvest Holding SA, qui a notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

5 Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La Société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché.

Pour 2019, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du Comité de Rémunération. Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement par le Comité de Rémunération qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération.

6 Droit de participation des actionnaires

Selon l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA (voir chiffre 2.6 ci-dessus).

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelés à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2019, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 17 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées ; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale renvoient au texte légal (article 13 des Statuts).

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 13 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la Société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous la rubrique « Groupe NIH ».

7 Organe de révision

7.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2019. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis le début de l'exercice 2015 est M. Nicolas Moser, qui agit en qualité de réviseur responsable.

7 Organe de révision (suite)

7.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA pour l'exercice 2019 se montent à CHF 506'878 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

7.3 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de l'activité de l'organe de révision externe au cours de l'exercice.

8 Politique d'information

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport annuel et de Comptes intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés aux principaux médias électroniques, ainsi qu'aux principaux acteurs de la presse suisse:

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles ;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent ;
- fin juillet, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société (www. norinvest.ch), respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs »

Calendrier d'entreprise

(accessible sous www.norinvest.ch, rubrique « Investisseurs »)

20.04.2020	Miss on lines du Donnert annual 2040
30.04.2020	Mise en ligne du Rapport annuel 2019
30.04.2020	Date de clôture du Registre des actions en vue de l'Assemblée générale ordinaire
28.05.2020	Assemblée générale ordinaire
31.08.2020	Mise en ligne des Résultats intermédiaires 2020 (au 30 juin 2020)

Contact

Norinvest Holding SA
Avenue de Miremont 20
Case postale 315
CH - 1211 Genève 12
Suisse

Tél. +41 (0)58 218 60 80
Fax +41 (0)58 218 60 88
info@norinvest.ch
www.norinvest.ch



Bilan consolidé

(en milliers de francs suisses)

	Annexe	31.12.2019 KCHF	31.12.2018 KCHF
Actifs			
Liquidités Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés Immobilisations financières Comptes de régularisation	3.9 3.1 3.1 3.2, 3.9 3.3 3.4	104'307 135'422 210'302 154'871 6'836 1'947 52'818 7'953	177'023 107'411 171'311 174'436 16'843 2'923 58'425 8'688
Participations non consolidées Immobilisations corporelles Valeurs immatérielles Autres actifs	3.5, 3.6 3.7 3.7 3.8	2'083 21'764 480 447	2'563 23'681 750 1'776
Total des actifs		699'230	745'830
Total des créances subordonnées dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance	е		-
	Annexe	31.12.2019 KCHF	31.12.2018 KCHF
Passifs			
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives		72'682 542'423	101'015 540'740
d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers	3.3	4'913	5'798
évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Propres parts du capital Perte consolidée (-) / Bénéfice consolidé	3.2, 3.11 3.8 3.12 3.14	109 6'132 1'321 2'200 25'689 76'199 -25'122 -4'548 -2'768	4'980 10'343 3'067 4'856 25'689 75'965 -29'838 -1'501 4'716
Total des passifs		699'230	745'830
Total des engagements subordonnés dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance	9	-	6'500 -
Opérations bilan			
Engagements conditionnels Engagements irrévocables	3.1, 4.1 3.1	9'018 20'470	7'056 11'820

Compte de résultat consolidé (en milliers de francs suisses)

Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce 197 34 Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières 1'170 46 Charges d'intérêts 5.2 391 66 Résultat brut des opérations d'intérêts 7'256 6'92 Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts 3.12 6 -11 Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts 7'262 6'81 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service 2'388 2'705 Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement 22'388 2'706 Produit des commissions sur les autres prestations de service 2'666 3'14 Charges de commissions -3'337 -5'12 Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service 2'166 25'55 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur 5.1 8'418 15'21 Autres résultats ordinaires -6 -1 -1 Résultat des aliénations d'immobilisations financières -6 -1 Résultat des li		Annexe	31.12.2019 KCHF	31.12.2018 KCHF
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts Résultat des opérations de commissions et des prestations de service Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions objectations de service Produit des commissions de service Produit des commissions objectations de service Produit des commissions de service Produit des commissi	Produits des intérêts et des escomptes Produits des intérêts et des dividendes des opérations de né Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations f	goce inancières	197 1'170	5'507 342 461 612
défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts Résultat des opérations de commissions et des prestations de service Produit des commissions sur les itires et les opérations de placement Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les autres prestations de service Charges de commissions Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service Résultat des opérations de commissions et des prestations de négoce et de l'option de la juste valeur Autres résultats ordinaires Résultat des aliénations d'immobilisations financières Résultat des immeubles Autres produits ordinaires Autres produits ordinaires Produit des commissions Résultat des aliénations d'immobilisations financières Présultat des aliénations d'immobilisations financières Présultat des immeubles Produit des commissions Présultat des aliénations d'immobilisations financières Présultat des aliénations d'immobilisations d'immobil	Résultat brut des opérations d'intérêts		7'256	6'922
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les opérations de crédit A49 48 Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions sur les autres prestations de service Produit des commissions Produit des commissions Produit des opérations de commissions Produit des opérations de négoce Produit des opérations de commissions Produit des opérations de service Produit des commissions sur les des prestations de service Produit des commissions Produit des opérations de service Produit des commissions sur les des evice Produit des commissions de service Produit des commissions de service Produit des commissions de service Produit des commissions sur les des evice Produit des commissions de service Produit des commissions sur les des evice service Produit des commissions de service Produit des commissions Produit des comm	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3.12	6	-112
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement 22'388 27'05 Produit des commissions sur les opérations de crédit 449 46 Produit des commissions sur les autres prestations de service 2'666 3'14 Charges de commissions -3'337 -5'12 Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service 22'166 25'59 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur 5.1 8'418 15'21 Autres résultats ordinaires - 6 -1 Résultat des aliénations d'immobilisations financières - 6 -1 Résultat des immeubles - 6 -1 Autres produits ordinaires 2'093 -84 Sous-total Autres résultats ordinaires 2'087 -79 Charges d'exploitation 5.3 -24'606 -32'02 Autres charges d'exploitation 5.4 -13'653 -15'31 Sous-total Charges d'exploitation 5.4 -13'653 -15'31 Sous-total Charges d'exploitation -38'259 -47'33' Corrections de val	Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		7'262	6'810
et des prestations de service Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur Autres résultats ordinaires Résultat des aliénations d'immobilisations financières	Produit des commissions sur les titres et les opérations de p Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les autres prestations de servic Charges de commissions	lacement	22'388 449 2'666	27'094 483 3'141 -5'123
Autres résultats ordinaires Résultat des aliénations d'immobilisations financières Résultat des immeubles Autres produits ordinaires Autres charges ordinaires Autres charges ordinaires Charges d'exploitation Charges de personnel Autres charges d'exploitation Charges d'exploitation Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles Autres charges d'exploitation Corrections des provisions et autres corrections de valeur, pertes 5.1 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 8'418 15'21 Autres résultats ordinaires - 61 -1 -6 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1 -1	-		22'166	25'595
Résultat des aliénations d'immobilisations financières Résultat des immeubles Autres produits ordinaires 2'093 Autres charges ordinaires		5.1	8'418	15'216
Charges d'exploitation Charges de personnel 5.3 -24'606 -32'02 Autres charges d'exploitation 5.4 -13'653 -15'31 Sous-total Charges d'exploitation -38'259 -47'33 Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles 3.5, 3.7 -2'469 -2'93 Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes 3.12, 5.5 -1'284 -3'59	Résultat des aliénations d'immobilisations financières Résultat des immeubles Autres produits ordinaires Autres charges ordinaires		2'093	62 -16 1 -846 -799
Charges de personnel 5.3 -24'606 -32'02 Autres charges d'exploitation 5.4 -13'653 -15'31 Sous-total Charges d'exploitation -38'259 -47'33 Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles 3.5, 3.7 -2'469 -2'93 Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes 3.12, 5.5 -1'284 -3'59	Sous total Autres resultats ordinalies		2 001	755
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles 3.5, 3.7 -2'469 -2'93 Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes 3.12, 5.5 -1'284 -3'59	Charges de personnel			-32'023 -15'310
amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes 3.12, 5.5 -2'469 -2'93 -3'59	Sous-total Charges d'exploitation		-38'259	-47'333
Résultat opérationnel -2'079 -7'04	amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-2'938 -3'599
	Résultat opérationnel		-2'079	-7'048
Charges extraordinaires 5.5 -383 -3 Variations des réserves pour risques bancaires généraux 5.5 - 20	Charges extraordinaires Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5 5.5	-383	12'069 -32 200 -473
Perte consolidée (-) / Bénéfice consolidé -2'768 4'71	Perte consolidée (-) / Bénéfice consolidé		-2'768	4'716

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers de francs suisses)

	2019		2018	
	Sources Emplois de fonds de fonds		Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement in	terne)			
Résultat consolidé	-	2'768	4'716	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	-	200
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles				
et valeurs immatérielles	2'469	-	2'938	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	2'656	2'159	-
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	1'973		112	
Délimitations actives	2'064	-	112	1'837
Délimitations passives	-	5'957	1'210	-
Total	6'506	11'381	11'135	2'037
Flux de fonds net du résultat opérationnel	-	4'875	9'098	-
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux p	oropres			
Réserve de change	-	-	1'010	-
Modification des propres titres de participation	-	2'813	1'488	-
Total	-	2'813	2'498	-
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	-	2'813	2'498	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participation	s, immobilisat	ions corporelle	s et valeurs imr	natérielles
Participations	-	-	-	2'563
Immeubles	- 110	70	-	5'651 2'938
Autres immobilisations corporelles Valeurs immatérielles	118 150	-	-	2 936 750
Total	268	70	_	11'902
Flux de fonds net des mutations relatives				
aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	198	-	-	11'902
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	4'739	-	-	185'756
Engagements envers les banques	1'529	-	-	-
Créances sur la clientèle	14/549	31'405	160'174	-
Créances hypothécaires Immobilisations financières	14'548 21'502	-	17'192 37'898	-
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	42'318	31'405	215'264	185'756

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite) (en milliers de francs suisses)

	20	19	2018		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds	
Engagements envers les banques	_	29'862	84'795	_	
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	-	3'056	-	771'412	
Obligations de caisse	-	-	-	260	
Valeurs de remplacement négatives					
d'instruments financiers dérivés	-	885	-	29'414	
Créances sur les banques	-	28'011	52'463	-	
Créances sur la clientèle	-	9'559	405'764	-	
Créances hypothécaires	5'017	-	-	12'584	
Opérations de négoce	10'007	-	22'539	-	
Valeurs de remplacement positives					
d'instruments financiers dérivés	976	-	19'832	-	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	4'871	-	3'498	
Immobilisations financières	-	15'895	15'145	-	
Opérations à court terme	16'000	92'139	600'538	817'168	
Total	58'318	123'544	815'802	1'002'924	
Flux de fonds net de l'activité bancaire	-	65'226	-	187'122	
Liquidités	72'716	-	187'428	-	
Total	72'914	72'914	199'024	199'024	

Etat des capitaux propres consolidés (en milliers de francs suisses)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Bénéfice consolidé / perte consolidée	Total
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2019	25'689	75'965	-29'838	-	-	-1'501	4'716	75'031
Transfert à la réserve issue du bénéfice Acquisition	-	-	4'716	-	-	-	-4'716	-
de propres parts au capital Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)	-	-	-	-	-	-3'413 366	-	-3'413 366
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	234	-	-	-	-	-	234
Différences de change Prélèvements aux réserves pour risques bancaires généraux	- -	- -	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé au 31 décembre 2019	-	-	-	-	-	-	-2'768	-2'768
Capitaux propres au 31 décembre 2019	25'689	76'199	-25'122	-	-	-4'548	-2'768	69'450

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège

Norinvest Holding SA, société anonyme de droit suisse, a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés, en particulier actives dans les domaines bancaire et financier.

Sa seule participation est Banque Cramer & C^{ie} SA, société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales de Lugano et de Zurich. Jusqu'en date du 17 avril 2018, la Banque disposait d'une filiale bancaire détenue à 100 %, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas. Cette dernière a été vendue partiellement, portant son taux de participation à 15 %. La Banque a procédé à la fusion avec sa filiale, acquise fin 2018, la société A.M.&C. Finance SA en date du 15 novembre 2019. Voir également le commentaire y relatif à la note 3.6.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Activité d'intermédiation sur obligations
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, sa participation bancaire a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA sur l'externalisation.

Au 31 décembre 2019, le Groupe employait 95 personnes, pour un équivalent temps plein de 92 personnes, dont 4 personnes chez Norinvest Holding SA (fin 2018: 118 et 112 dont 4 chez Norinvest Holding SA).

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Norinvest Holding SA a requis et obtenu la radiation de la cotation de ses actions à la SIX à partir du 28 avril 2017 (dernier jour de cotation le 27 avril 2017). Les indications requises selon les PCB-FINMA pour les sociétés dont les titres de participation sont cotés ne sont dès lors plus présentées en annexe des états financiers.

Le bouclement consolidé est établi selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intragroupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations majoritaires détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois, ainsi que celles en liquidation, ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détention pour compte propre de parts dans des fonds de placement collectifs et SICAVs gérés par Banque Cramer n'entraine pas d'obligation de consolidation, dans la mesure où le pourcentage de détention de parts n'est pas significatif.

2.1.1 Principes généraux (suite)

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les participations suivantes:

- Banque Cramer & Cie SA, Genève
- Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau jusqu'au 17 avril 2018
- A.M.&C. Finance SA, Lugano à partir du 31 décembre 2018 et fusionnée avec Banque Cramer & Cie SA le 15 novembre 2019 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2019.

Le 17 avril 2018, la participation Private Investment Bank Limited, Nassau a été vendue, à hauteur de 85 %.

Le solde de 15 % de la participation est dès lors inscrit au bilan sous la rubrique « Participations non consolidées » pour une valeur équivalente à 15 % des capitaux propres de la participation, soit KCHF 2'083. Lors du bouclement des comptes de Groupe 2019, une correction de valeur de KCHF -480 a été nécessaire.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

Opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées à la juste valeur à la date du bilan. La juste valeur est basée sur les prix de marché.

Le résultat réalisé et non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

2.1.1 Principes généraux (suite)

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative:

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

Pour les titres de créances qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, ils sont comptabilisés selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Participations non consolidées

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations non consolidées sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.1.1 Principes généraux (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de CHF 5'000 est définie par le Groupe lui-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

La	duree a dillisation estimee des inimobilisations corporelles s	e resume comme suit.
-	Immeubles de la Banque	100 ans
-	Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
-	Véhicules	8 ans
-	Progiciel ASSL	selon durée du contrat
-	Machines de bureau et mobilier	5 ans
-	Hardwares serveurs	5 ans
-	Autres programmes informatiques	3 ans
-	Autres hardwares	3 ans
-	Installation téléphonique	3 ans
-	Transformations des locaux loués	selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

L'écart de 1ère consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée d'un maximum de 5 ans. L'amortissement annuel est inscrit au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit:

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

2.1.1 Principes généraux (suite)

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées.

Propres parts du capital

L'achat de propres parts du capital est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de la transaction dans la rubrique « Propres parts du capital », qui est déduite des capitaux propres. Le Groupe ne fait pas d'évaluation subséquente.

Dans le cas d'une revente de propres parts du capital, le résultat réalisé est enregistré dans la rubrique « Réserve issue du capital » et le Groupe réduit la position « Propres parts du capital » de la valeur d'acquisition des actions propres vendues.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

2.1.4 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement.

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

31.12	.2019	31.12.2018	3
Cours de	e clôture	Cours de clô	ture
USD	0.9678	USD 0.98	343
EUR	1.0861	EUR 1.12	267
GBP	1.2812	GBP 1.25	546
JPY	0.0089	JPY 0.00)90

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (réserve de change).

2.1.5 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Les principes de gestion des risques du Groupe Banque Cramer et de ses filiales sont montrés séparément de ceux de la maison mère Norinvest Holding SA.

Groupe Banque Cramer et ses filiales

Les directives internes « Politique des risques-Gestion des risques » et « Concept cadre de gestion des risques », approuvées par le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA, sont les documents directeurs qui définissent la politique des risques et fixent les limites pour les opérations pour compte propre. Différents comités ont été créés afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les taux d'avance définis par type d'investissement. Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformément aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes. Ces valeurs de nantissement ont été revues en 2019. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitations et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances et fait l'objet d'une présentation mensuelle au Comité des crédits. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 180 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

2.2 Gestion des risques (suite)

Risques de règlement livraison pour l'activité de trading sur des Gouvernements Centraux de pays développés

Dans le cadre de l'activité de trading obligataire sur des Gouvernements centraux de pays développés, le Groupe ne prend aucune position dans ses livres. Les opérations obligataires d'achat et de vente de tailles similaires sont traitées simultanément par nos opérateurs de marché. Le Groupe contrôle en fin de journée qu'il ne porte aucune position ouverte dans ses livres. A ce titre, le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit mais à un risque de règlement-livraison: il s'agit du risque de pertes liées aux défaillances du traitement des transactions ou de la gestion des processus et aux relations avec les contreparties commerciales.

Le Groupe dispose d'une gestion du risque de règlement-livraison qui est intégrée dans le calcul du capital-risque économique (ci-après Economic Risk Capital « ERC »). La limite « ERC » sur le risque de livraison est définie par le Comité Exécutif de la Banque.

Le calcul « ERC » est fondé sur les paramètres suivants: probabilité de baisse de marché maximum observée, volume d'opérations, volume de règlements ouverts, et de la nature des produits obligataires traités. Le Groupe estime l'ERC en utilisant l'approche CVaR sur une période de 5 jours et avec un intervalle de confiance de 99 % pour les positions les plus significatives de règlement ouvertes.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Il ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le service Risk Management.

Les objectifs sont:

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Risques de compliance

Le Groupe a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre règlementaire qui est suivie attentivement par le Groupe au moyen de la veille règlementaire établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

2.2 Gestion des risques (suite)

Risques de cours

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité des Risques. Le service Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le service Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité des Risques, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées à la Direction générale.

Risques juridiques

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier par le service Legal & Compliance ainsi que par un avocat externe qui représente le Groupe une fois le litige ouvert devant un Tribunal civil. La situation des litiges est évaluée régulièrement et les éventuelles provisions déterminées en fonction de l'analyse juridique des prétentions et de l'évolution de la procédure. Certains des contrats du Groupe sont élaborés ou font l'objet d'une revue juridique par un avocat externe.

Autres risques

Le Groupe, comme toutes les autres banques suisses, est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres: le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

Risques de crédit

Les créances échues à la date du bouclement sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte. Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants:

- financier: notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation: les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, selon les circonstances le Groupe fait appel à des prestataires externes pour l'évaluation des gages mais au minimum tous les 10 ans. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Le Groupe analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rendement est déterminée sur la base des revenus locatifs nets. Les revenus locatifs des immeubles de rendement sont remis à jour lors de réexamens périodiques des dossiers hypothécaires. S'il y a des indices de changements des revenus locatifs nets, le Groupe procède à une réévaluation de la valeur de l'immeuble et du dossier hypothécaire sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits lombards par un portefeuille de titres diversifiés

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits spéciaux

Il s'agit de crédit dont les engagements sont couverts par des titres nantis qui présentent une concentration, soit du fait des secteurs, soit de certains groupes de contreparties émettrices. Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur (suite)

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont normalement acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés facilement négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont normalement acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, le Groupe a pris l'initiative de réduire ses expositions sur les crédits concentrés.

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de l'opération de couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une sur-couverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Un commentaire relatif à l'évaluation de la participation de l'entité Private Investment Bank Limited, Nassau et de la créance correspondant à la vente de cette entité est mentionné en annexe 3.5.

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré le 11 mars 2020 que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) était une pandémie en raison de sa propagation rapide à travers le monde. De nombreux gouvernements prennent des mesures de plus en plus strictes pour aider à contenir ou à retarder la propagation du virus. Actuellement, il y a une augmentation significative de l'incertitude économique qui est notamment mise en évidence par une volatilité des actifs et des taux de change.

Pour la clôture au 31 décembre 2019, l'épidémie de coronavirus et les mesures connexes sont des événements postérieurs à la date du bilan ne nécessitant pas d'ajustement sur les états financiers. Par conséquent, il n'y a aucun impact sur la reconnaissance et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2019. Cependant, sur la base de la volatilité observable sur le marché, nous prévoyons notamment un impact sur les avoirs administrés de la clientèle et indirectement sur nos revenus 2020 provenant des activités de commissions. Concernant nos activités, nous sommes pleinement opérationnels en utilisant le travail à distance, tous nos services à nos clients sont assurés et nous continuerons à suivre la situation au jour le jour.

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en milliers de francs suisses)

(en miliers de mancs suisses)	Natu			
Couvertures des créances et des opérations hors bilan	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	-	197'263	15'757	213'020
Créances hypothécaires - immeubles d'habitations	133'068	_	_	133'068
- immeubles commerciaux	10'691	-	-	10'691
immeubles artisanaux et industrielsautres	3'889 7'494	-	-	3'889 7'494
Total des prêts 31.12.2019				
(avant compensation avec les corrections de valeur)	155'142	197'263	15'757	368'162
Total des prêts 31.12.2018				
(avant compensation avec les corrections de valeur)	177'009	153'658	19'633	350'300
Total des prêts 31.12.2019 (après compensation avec les corrections de valeur)	154'871	197'263	13'039	365'173
,	104071	137 200	10 000	303 173
Total des prêts 31.12.2018 (après compensation avec les corrections de valeur)	176'738	153'658	15'351	345'747
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	8'644	374	9'018
Engagements irrévocables	-	18'976	1'494	20'470
Total du hors-bilan 31.12.2019	-	27'620	1'868	29'488
Total du hors-bilan 31.12.2018	537	15'588	2'751	18'876
		Valeur		0 " 1
	Montant	estimée de réalisation	Montant	Corrections de valeur
Créances compromises	brut	des sûretés	net	individuelles
31.12.2019	3'169	180	2'989	2'989
31.12.2018	5'233	709	4'524	4'553

La diminution des créances compromises en 2019 est essentiellement expliquée par l'utilisation de corrections de valeur pour un montant total de KCHF 2'321, les créances ayant été considérées comme définitivement non recouvrables, et par le recouvrement d'une créance de KCHF 1'190. Cette diminution a été compensée par la constitution d'une nouvelle correction de valeur pour un montant de KCHF 2'000.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2019	31.12.2018
Opérations de négoce Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire - dont cotés Titres de participation	6'792 6'792 44	16'818 16'818 25
Total des actifs	6'836	16'843
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-
Engagements	31.12.2019	31.12.2018
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur Produits structurés émis par le Groupe (voir annexe 3.11)	109	4'980
Total des engagements	109	4'980
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en milliers de francs suisses)

	Instr	uments de né	goce	Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	
Instruments de taux Swaps d'intérêts	-	-	-	833	1'829	61'760	
Devises/Métaux précieux							
Contrats à terme	124	112	9'907	-	-	-	
Swaps d'intérêts et devises	753	684	151'507	191	2'242	230'039	
Options (OTC)	46	46	19'549	-	-	-	
Total 31.12.2019	923	842	180'963	1'024	4'071	291'799	
Total 31.12.2018	2'856	5'026	567'136	67	772	15'622	

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	1'675	272	

3.4 Répartition des immobilisations financières

(en milliers de francs suisses)

	Valeur co	omptable	Juste valeur		
Répartition des immobilisations financières	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	
Titres de créance - dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance - dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente) Titres de participation - dont participations qualifiées Métaux précieux	39'514 39'514 - 150 - 13'154	48'706 48'706 - - - 9'719	39'841 39'841 - 189 - 13'154	48'721 48'721 - - - 9'719	
Total des immobilisations financières	52'818	58'425	53'184	58'440	
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	34'674	43'782	35'004	43'870	
Répartition des contreparties selon la notation	de AAA à AA-	de A+ à A-	de BBB+ à BBB-	de BB+ à B-	
Valeur comptable des titres de créance	39'514	-	-	-	

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations non consolidées

(en milliers de francs suisses)

Autres participations i	Valeur d'acquisition non consolid	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2018	Changement d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2019
- sans valeur boursière	3'583	-1'020	2'563	-	-	-	-480	2'083

Suite à la vente de la filiale aux Bahamas à hauteur de 85%, la participation restante de 15% n'est plus consolidée et a été portée au bilan à la valeur des fonds propres au moment de la cession, sous déduction ultérieure des corrections de valeur nécessaires.

L'autre participation non consolidée se réfère à une participation à hauteur de 30 % dans la société Sofipo SA en liquidation. Cette participation est exclue du périmètre de consolidation et est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. L'influence de cette participation non-consolidée sur la situation financière du Groupe est considérée comme insignifiante du fait de sa taille et de son activité.

Le Groupe a enregistré sous la rubrique « Comptes de régularisation (actif) » un montant de CHF 6.1 millions correspondant au dernier versement contractuel à recevoir en lien avec le paiement du goodwill pour la vente en 2018 de 85% de sa participation dans Private Investment Bank Limited, Nassau. Le 29 janvier 2020, échéance du délai, il est apparu que le paiement n'a pas été effectué en faveur du Groupe.

Le Groupe a analysé les alternatives dont il dispose en cas de non-paiement du montant de CHF 6.1 millions par l'acheteur. L'exercice du droit de gage dont il dispose sur les actions cédées lui confère 91.821% du capital et des droits de vote, en sus de la demande de paiement de la pénalité prévue au contrat. Aucun versement n'a été effectué de la part de l'acheteur au Groupe à la date du 15 avril 2020. Dans ce cadre, le Groupe a établi un test de dépréciation de valeur sur le montant à recevoir de CHF 6.1 millions et sur la participation de CHF 2.1 millions (soit la valeur Groupe des 15% de titres de participations détenus au 31 décembre 2019 en relation avec Private Investment Bank Limited, Nassau). Sur cette base, le Groupe a conclu qu'une dépréciation de valeur n'est pas requise.

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège Participations consolidées par intégration globale	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2019	Part de capital et part des voix en % 31.12.2018	Détention directe / indirecte
Banque Cramer & C [™] SA, Genève	Banque	CHF	50'000'000	100	100	Directe
A.M.&C. Finance SA, Lugano	Gestion de fortune	CHF	100'000		100	Indirecte
Participations non consolidées Private Investment Bank Limited, Nassau Sofipo SA en liquidation, Lugano	Gestion de fortune	USD	7'000'000	15	15	Indirecte
	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Indirecte

La société Sofipo SA est entrée en liquidation par décision de son Assemblée générale du 18 mars 2016.

En date du 15 novembre 2019, Banque Cramer & C^{ie} SA a procédé à la fusion avec sa filiale détenue à 100 % A.M.&C. Finance SA avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2019. Cette opération de fusion n'a eu aucun impact sur les fonds propres consolidés ni sur le résultat du Groupe.

Les discussions menées durant l'année 2019 avec les vendeurs ont permis de trouver un accord sur le contrat d'acquisition signé le 27 décembre 2018 et d'aboutir à la fusion. Suite à l'avenant du 19 décembre 2019, un écart final de consolidation non activable de KCHF 469 a été constaté et enregistré sous la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes » (voir également l'annexe 5.5 ci-après).

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles

(en milliers de francs suisses)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2018	Investis- sements	Changement d'affectation	Amortis- sements	Valeur comptable au 31.12.2019
Immeubles à l'usage du Groupe Software acquis séparément Autres immobilisations corporelles Total des immobilisations corporelles	35'954 26'311 7'464 69'729	-16'060 -22'940 -7'048	19'894 3'371 416 23'681	70 273 25 368	-416 -416	-699 -998 -172	19'265 2'230 269 21'764
Valeurs immatérielles							
Goodwill	12'652	-11'902	750	-150	-	-120	480
Total des valeurs immatérielles	12'652	-11'902	750	-150	-	-120	480

(*) En 2018, des frais de consultants avaient été immobilisés, ils ont été entièrement soldés dans les charges extraordinaires en 2019.

Leasing opérationnel	31.12.2018	31.12.2019
Engagements de leasing non inscrits au bilan		
Echéant dans les 12 mois	19	17
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	3'957	744
Echéant à plus de 5 ans	4'687	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	8'663	761
- dont résiliables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en milliers de francs suisses)

Autres actifs	31.12.2019	31.12.2018
Impôts indirects à récupérer Compte de compensation Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	302 145 -	288 652 836
Total des autres actifs	447	1'776
Autres passifs	31.12.2019	31.12.2018
Comptes de règlement Impôts indirects dus Compte de compensation Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG Total des autres passifs	523 455 343 - 1'321	648 1'732 - 687 3'067

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en milliers de francs suisses)

	31.12	2.2019	31.12.2018	
Actifs nantis / cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances sur les banques Opérations de négoce	30'655 5'815	4'481 1'457	18'330 11'787	3'165 2'030
Total des actifs nantis / cédés	36'470	5'938	30'117	5'195

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de francs suisses)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2019 (2018: néant).

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2019	2019	2018
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	1'887	1'887	2'421
Total	1'887	1'887	2'421

Tous les collaborateurs du Groupe âgés de 18 ans révolus sont affiliés chez AXA-Vie SA, fondation LPP semiautonome juridiquement indépendante du Groupe, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les collaborateurs peuvent bénéficier de deux plans de prévoyance. Le premier plan concerne les personnes ayant un salaire annuel égal ou inférieur à KCHF 150 et le deuxième un salaire annuel supérieur à KCHF 150. Dans chaque plan, il est possible d'opter pour une bonification de vieillesse supplémentaire de 1 % ou 2 %, à titre facultatif et 100 % à charge de la personne assurée. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60 % par l'employeur.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de l'employeur présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2019 (2018: 111.9 %). Il n'y a aucun avantage économique pour l'employeur au 31 décembre 2019 (2018: néant). L'employeur n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Le Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2019 (2018: néant).

3.11 Présentation des produits structurés émis

(en milliers de francs suisses)

		Valeur co	omptable			
	Evaluation globale		Evaluation	Evaluation séparée		
Risque sous-jacent du dérivé incorporé	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total	
Titres de participation	-	109	-	-	109	
Total au 31.12.2019	-	109	-	-	109	
Total au 31.12.2018	-	4'980	-	-	4'980	

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale:

Au 31 décembre 2019, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

(en milliers de francs suisses)

Etat au 31.12.2018	Utilisations conformes à leur but	Différences de change	Variation de périmètre	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat au 31.12.2019
163 4'693	-18 -1'465	-	-	- 651	-98 -1'726	47 2'153
4'856	-1'483	-	-	651	-1'824	2'200
-	-	-	-	-	-	-
4'553	-3'519	-18	-	2'004	-31	2'989
4'553 -	-3'519 -	-18 -	-	2'004	-31	2'989
	au 31.12.2018 163 4'693 4'856	au conformes 31.12.2018 à leur but 163 -18 4'693 -1'465 4'856 -1'483 4'553 -3'519	au conformes de change 163 -18 - 4'693 -1'465 - 4'856 -1'483 - 4'553 -3'519 -18	au conformes de de périmètre 31.12.2018 à leur but change de périmètre 163 -18 - - 4'693 -1'465 - - 4'856 -1'483 - - - - - - 4'553 -3'519 -18 -	Etat au 31.12.2018 Utilisations conformes au 31.12.2018 Différences de change Variation de périmètre à la charge du compte de résultat 163 4'693 -18 - 651 - 651 4'856 -1'483 651 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 -	Etat au 31.12.2018 Utilisations conformes au 31.12.2018 Différences de change Variation de périmètre Variation de du compte du compte de résultat Dissolution par le compte du compte de résultat 163 -18 - - - -98 -1'726 4'693 -1'465 - - 651 -1'824 - - - 651 -1'824 - - - - - 4'553 -3'519 -18 - 2'004 -31

Les autres provisions comprennent une provision couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne en 2015 jusqu'à l'échéance du contrat en novembre 2021 (KCHF 1'466) incluant les frais de transformation. Cette provision a été partiellement dissoute en fin d'exercice suite à la signature de nouveaux locataires pour une partie des locaux (KCHF 527). Cette provision a été utilisée conformément à son but pour KCHF 1'234.

Les autres provisions sont également composées de provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces dernières sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimé de manière fiable. Durant l'exercice 2019, le Groupe a utilisé à hauteur de KCHF 231 de provision pour des cas préexistants, dont KCHF 203 pour un cas qui s'est dénoué en 2019, le solde y relatif a été dissout à hauteur de KCHF 297. Sur la même période le Groupe a constitué des provisions complémentaires à celles présentes au 31.12.2018 pour des cas préexistants de KCHF 278. Une nouvelle procédure d'un ex employé est en cours et le Groupe a créé une provision de KCHF 170 pour la couvrir. Une provision pour un cas déjà présent en 2018 de KCHF 72 existe toujours au 31.12.2019. Le solde total de la provision pour ces procédures est de KCHF 242.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. KCHF 3'519 ont été utilisés conformément à leur but. Une nouvelle correction de valeur de KCHF 2'000 a été constituée en 2019.

3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en milliers de francs suisses)

	Créa	ances	Engagements		
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	
Participants qualifiés Sociétés du Groupe non consolidées Affaires d'organes Autres parties liées	10'604 181 322 10'772	16'875 124 3'031 12'552	12'873 3 56 78'549	11'979 7 338 104'648	

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2019, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2018: KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 8 (2018: KCHF 9.9). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des « Autres parties liées » ainsi que les créances et engagements qui découlent d'opérations interbancaires avec la filiale de Nassau.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées, à l'exception de la filiale de Nassau.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants:

- Les actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficient de droit de garde et de frais réduits ;
- Un participant qualifié bénéficie d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

Dans les engagements subordonnés, présentés en pied de bilan, figurait au 31.12.2018 un prêt postposé de KCHF 6'500 octroyé à Norinvest Holding SA par un participant qualifié. Ce prêt a été intégralement remboursé en 2019.

3.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres parts du capital	Prix de transaction moyen CHF	Nombre d'actions
Propres actions nominatives au 01.01.2019 - achats - ventes	2.59 4.32	569'397 1'316'835 -138'890
Propres actions nominatives au 31.12.2019		1'747'342

Le dernier jour de négoce des actions au SIX Swiss Exchange est intervenu le 27 avril 2017. A compter du 28 avril 2017, les actions ont pu être négociées sur OTC-X, la plateforme électronique de la Banque Cantonale Bernoise. En l'absence d'un marché liquide et efficient, le prix convenu lors de transactions de gré à gré peut diverger sensiblement des prix enregistrés sur OTC-X.

Il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat des propres titres de participation.

Banque Cramer & Cie SA détient 1'336'540 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Le gain résultant de l'aliénation des propres actions de KCHF 234 a été porté au crédit de la réserve issue du capital. Les parts vendues ne sont pas des positions détenues à des fins de négoce.

Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés sous le point N°2, relatif à la structure du capital, cf. page 7 du rapport annuel.

3.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en milliers de francs suisses)

				Fo	hu :		
	A vue	Dénoncable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	_ Total
	A vue	Denonçable	3 111013	3 61 12 111013	et 5 ans	Jans	Total
Actifs / instruments financiers							
Liquidités	104'307						104'307
Créances sur les banques	135'422						135'422
Créances sur la clientèle	777	36'685	56'515	65'912	50'413		210'302
Créances hypothécaires	-	2'070	53'703	21'793	61'406	15'899	154'871
Opérations de négoce	6'836	2010	-	21755	-	-	6'836
Valeurs de remplacement positives	0 000						0 000
d'instruments financiers dérivés	1'947	_	_	_	_	_	1'947
mmobilisations financières	13'304	-	4'837	19'268	15'409	-	52'818
Total 31.12.2019	262'593	38'755	115'055	106'973	127'228	15'899	666'503
Total 31.12.2018	313'919	43'050	134'941	66'700	123'877	25'885	708'372
Fonds étrangers / instruments	financiers						
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle	66'809 519'787	4'344 12'699	- 1'728	- 3'470	- 4'739	1'529	72'682 542'423
Valeurs de remplacement négatives	41040	12 000	1720	0410	4700		41040

Fonds etrangers / instruments fil	nanciers						
Engagements envers les banques	66'809	4'344	-	-	-	1'529	72'682
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	519'787	12'699	1'728	3'470	4'739	-	542'423
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'913	-		-	-	-	4'913
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	109	-	-	-	-	-	109
Total 31.12.2019	591'618	17'043	1'728	3'470	4'739	1'529	620'127
Total 31.12.2018	620'587	20'955	1'061	9'930	-	-	652'533

3.16 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de francs suisses)

	31.12	2.2019	31.12.2018		
Actifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger	
Liquidités	104'307		177'023		
Créances sur les banques	104 307	33'509	91'975	15'436	
Créances sur la clientèle				106'815	
	50'542	159'760	64'496	100015	
Créances hypothécaires	154'871	-	174'436	4.010.40	
Opérations de négoce	-	6'836	-	16'843	
Valeurs de remplacement positives	41700	0.4.4	41004	000	
d'instruments financiers dérivés	1'703	244	1'961	962	
Immobilisations financières	13'304	39'514	9'719	48'706	
Comptes de régularisation	7'227	726	7'905	783	
Participations non consolidées	-	2'083	-	2'563	
Immobilisations corporelles	21'764	-	23'681	-	
Valeurs immatérielles	480	-	750	-	
Autres actifs	447	-	1'776	-	
Total des actifs	456'558	242'672	553'722	192'108	
	31.12	2.2019	31.12	2.2018	
Passifs	31.12 Suisse	Etranger	Suisse	2.2018 Etranger	
Passifs					
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger	
Engagements envers les banques	Suisse 1'741	Etranger 70'941	Suisse 3'667	Etranger 97'348	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives	Suisse 1'741 101'781	70'941 440'642	Suisse 3'667 123'571	97'348 417'169	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	Suisse 1'741	Etranger 70'941	Suisse 3'667	Etranger 97'348	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments	Suisse 1'741 101'781	70'941 440'642 486	Suisse 3'667 123'571	97'348 417'169 483	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Suisse 1'741 101'781 4'427	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315	97'348 417'169 483 4'980	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation	1'741 101'781 4'427 - 5'904	70'941 440'642 486	3'667 123'571 5'315	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs	1'741 101'781 4'427 - 5'904 1'321	70'941 440'642 486 109	3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065	97'348 417'169 483 4'980	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions	Suisse 1'741 101'781 4'427 - 5'904 1'321 2'200	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social	Suisse 1'741 101'781 4'427 - 5'904 1'321 2'200 25'689	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856 25'689	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social Réserve issue du capital	Suisse 1'741 101'781 4'427 - 5'904 1'321 2'200 25'689 76'199	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856 25'689 75'965	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice	Suisse 1'741 101'781 4'427 5'904 1'321 2'200 25'689 76'199 -25'122	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856 25'689 75'965 -29'838	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Propres parts du capital	Suisse 1'741 101'781 4'427 - 5'904 1'321 2'200 25'689 76'199	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856 25'689 75'965	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice	Suisse 1'741 101'781 4'427 5'904 1'321 2'200 25'689 76'199 -25'122	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856 25'689 75'965 -29'838	97'348 417'169 483 4'980 227	
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Propres parts du capital	Suisse 1'741 101'781 4'427 5'904 1'321 2'200 25'689 76'199 -25'122 -4'548	70'941 440'642 486 109	Suisse 3'667 123'571 5'315 - 10'116 3'065 4'856 25'689 75'965 -29'838 -1'501	97'348 417'169 483 4'980 227	

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3.17 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays selon le principe de domicile (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019		31.12	.2018
Actifs	Valeur	Part	Valeur	Part
	absolue	en %	absolue	en %
Europe				
- Suisse	457'434	65.42	555'079	74.42
- Luxembourg	4'954	0.71	22'073	2.96
- Allemagne	27'551	3.94	21'998	2.95
- Finlande	8'679	1.24	11'318	1.52
- France	4'895	0.70	10'945	1.47
- Royaume-Uni	28'401	4.06	8'715	1.17
- Italie	3'868	0.55	5'421	0.73
- Reste de l'Europe	54'891	7.85	25'588	3.43
Sous-total Europe	590'673	84.47	661'137	88.64
Amérique				
- Antilles britanniques	23'189	3.32	23'553	3.16
- Panama	17'070	2.44	21'155	2.84
- Iles Cayman	1'010	0.14	10'806	1.45
- Amérique du Nord	18'798	2.69	9'560	1.28
- Reste de l'Amérique	13'818	1.98	7'128	0.96
Sous-total Amérique	73'885	10.57	72'202	9.68
Australie/Océanie	11'700	1.67	8'239	1.10
Asie	21'538	3.08	2'863	0.38
Afrique	1'434	0.21	1'389	0.19
Total des actifs	699'230	100.00	745'830	100.00

3.18 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de francs suisses)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2019		31.12	.2018
Classes de risques SERV	Montant	Part en %	Montant	Part en %
1 & 2	135'294	55.95	117'822	61.77
	21'300	8.81	2'796	1.47
4	46'983	19.43	25'817	13.53
5	3'398	1.41	5'979	3.13
6	1'563	0.65	1'516	0.79
7 Sans notation	8'436	3.49	1'845	0.97
	24'822	10.26	34'976	18.34
Total des actifs	241'796	100.00	190'751	100.00

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3.19 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (en milliers de francs suisses)

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires	103'046 28'220 59'679 154'871	1'067 40'905 79'360	168 23'681 44'619	26 42'616 26'644	104'307 135'422 210'302 154'871
Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés Immobilisations financières Comptes de régularisation	4 1'901 150 1'341	37 15 - 139	6'792 31 39'514 6'411	3 - 13'154 62	6'836 1'947 52'818 7'953
Participations non consolidées Immobilisations corporelles Valeurs immatérielles Autres actifs	2'083 21'764 480 302	- - - -	- - - -	- - - 145	2'083 21'764 480 447
Total des actifs bilantaires	373'841	121'523	121'216	82'650	699'230
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	37'302	203'707	131'641	38'332	410'982
Total des actifs	411'143	325'230	252'857	120'982	1'110'212
Passifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives	9'539 93'326	34'611 217'913	15'235 146'916	13'297 84'268	72'682 542'423
d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers	4'867	15	31	-	4'913
évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Autres passifs Provisions	6'091 670 2'200	109 - 85 -	34 419	7 147 -	109 6'132 1'321 2'200
Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Propres parts du capital	25'689 76'199 -25'122 -4'548	- - -	- - -	- - -	25'689 76'199 -25'122 -4'548
Perte consolidée	-2'768	-	-	-	-2'768
Total des passifs bilantaires	186'143	252'733	162'635	97'719	699'230
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	227'492	78'606	90'071	23'204	419'373
Total des passifs	413'635	331'339	252'706	120'923	1'118'603
Position nette par devise	-2'492	-6'109	151	59	-8'391

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	9'018	7'056
Total des engagements conditionnels	9'018	7'056
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	1'721	4'296
Total des créances éventuelles	1'721	4'296

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement pas des nantissements d'avoirs de clients (voir annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires

(en milliers de francs suisses)

	31.12.2019	31.12.2018
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	358'055	362'230
Total des opérations fiduciaires	358'055	362'230

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé (suite)

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

(en milliers de francs suisses)

Répartition des avoirs administrés

Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre Avoirs sous mandat de gestion Autres avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y.c prises en compte doubles)

- dont prises en compte doubles

3'919	22'201
544'739	637'190
2'018'227	2'232'429
2'566'885	2'891'820
3'057	14'635

31.12.2018

31.12.2019

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	31.12.2019	31.12.2018
Total des avoirs administrés initiaux (y.c prises en compte doubles) +/- Apports nets d'argent frais / retraits nets +/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change +/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits structurés +/- Variations liées aux modifications du périmètre de consolidation +/- Autres effets	2'891'820 -89'607 -227'692 12'891 - -20'527	5'227'288 -163'054 -221'393 -542'540 -1'364'089 -44'392
Total des avoirs administrés finaux (y.c prises en compte doubles)	2'566'885	2'891'820

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagés par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Répartition selon les secteurs d'activités	2019	2018
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle Opérations de négoce pour compte propre Opérations de négoce de l'activité "Structured Finance" Opérations de négoce de l'activité "Bond Trading" Total du résultat des opérations de négoce	3'130 1'201 3'772 315 8'418	5'021 4'357 4'403 1'435
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur Résultat de négoce provenant des :	2019	2018
Titres de participation Devises Instruments de taux Matières premières / métaux précieux	3'937 5'142 -661	-31 15'693 -334 -112
Total du résultat des opérations de négoce	8'418	15'216
 dont provenant de l'option de la juste valeur dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements 	688 -1'376 2'064	662 - 662

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes" ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de francs suisses)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes"

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2019	2018
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-524	-1'300
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	1'660	2'298

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé (suite)

5.3 Répartition des charges de personnel

(en milliers de francs suisses)

	2019	2018
Appointements		
(jetons de présence et indemnités fixes aux organes du Groupe,		
appointements et allocations supplémentaires)	20'463	26'450
Prestations sociales	1'374	1'596
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	1'887	2'421
Assurances pour le personnel	352	306
Frais de formation professionnelle	58	77
Autres charges de personnel	472	1'173
Total des charges de personnel	24'606	32'023

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation

(en milliers de francs suisses)

	2019	2018
Coût des locaux	1'591	1'826
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	7'797	7'853
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier		
et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	210	304
Honoraires professionnels	1'864	1'699
Honoraires des sociétés d'audit	507	706
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et prudentiel	507	648
- dont pour d'autres prestations de service	-	58
Frais de voyages et représentation	559	662
Coûts liés à divers projets	-	523
Impôts indirects	542	859
Autres charges d'exploitation	583	878
Total des autres charges d'exploitation	13'653	15'310

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

(en milliers de francs suisses)

Pertes significatives

Le Groupe a comptabilisé une perte significative d'un montant de KCHF 469 due à un écart de consolidation non activable constaté à l'issue de l'accord final sur l'achat de la participation A.M.&C. Finance SA.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires du Groupe sont essentiellement composés du produit de la vente des marques « Golay » pour KCHF 45 et d'une vente de mobilier pour KCHF 8.

Charges extraordinaires

Suite à une revue des immobilisations corporelles, des amortissements extraordinaires de KCHF 383 ont été comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice.

Dissolutions significatives de réserves latentes

Il n'y a pas eu de dissolutions de réserves latentes lors de l'exercice sous revue.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe n'a pas de réserve pour risques bancaires généraux.

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeur significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (voir annexe 3.12).

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé (suite)

5.6 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

Le Groupe n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2019 (2018: néant).

5.7 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe de domicile de l'exploitation

(en milliers de francs suisses)

	2019		2018	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	7'262	-	6'547	263
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service Résultat des opérations de négoce	22'166	-	23'651	1'944
et de l'option de la juste valeur	8'418	-	14'956	260
Autres résultats ordinaires	2'087	-	-799	-
Total des produits	39'933	-	44'355	2'467
Charges de personnel	-24'606	-	-30'828	-1'195
Autres charges d'exploitation	-13'653	-	-14'163	-1'147
Total des charges d'exploitation	-38'259	-	-44'991	-2'342
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles				
et valeurs immatérielles Variations des provisions	-2'469	-	-2'791	-147
et autres corrections de valeur, pertes	-1'284	-	-3'599	-
Résultat opérationnel	-2'079	-	-7'026	-22

5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de francs suisses)

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2019 et 2018 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 12 millions à la fin de l'exercice 2019 (2018: CHF 34 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

La société mère Norinvest Holding SA est au bénéfice d'un régime fiscal particulier (statut holding) au plan cantonal et communal, pour les périodes fiscales 2018 à 2022. Norinvest Holding SA est exemptée de l'impôt sur le bénéfice, sauf sur les rendements immobiliers genevois et sur les plus-values réalisées sur les immeubles sis dans le canton de Genève (aucun immeuble détenu en 2019 ni en 2018).

Le capital et les réserves de Norinvest Holding SA sont imposés au taux de 0.068 %.

Rapport de l'organe de de révision sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2019



KPMG SA Financial Services Suisse romande Esplanade de Pont-Rouge 6 Case postale 1571 CH-1211 Genève CH-1211 Genève 26

Téléphone +41 58 249 25 15 Téléfax +41 58 249 25 13 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Norinvest Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 17 à 50 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) ainsi qu'aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport de l'organe de de révision sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 (suite)



NORINVEST HOLDING SA, Genève Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

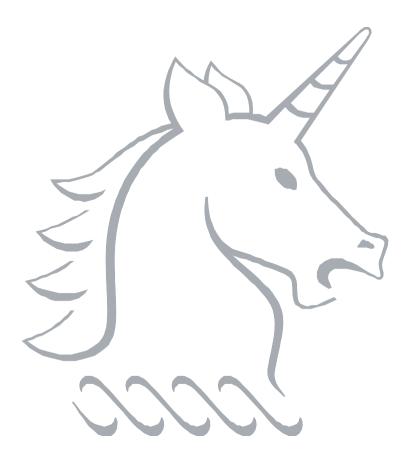
A KAZE

KPMG SA

Nicollás Moser Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Kávin Mrittar

Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 avril 2020



Bilan au 31 décembre 2019

Actif

	Annexe	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Actif circulant Trésorerie Autres créances à court terme créances envers des tiers créances envers des sociétés du groupe créances envers des actionnaires Actifs de régularisation		85'755 8'982 8'982 - - 233	322'781 29'968 29'968 - -
Total actif circulant		94'970	352'749
Actif immobilisé Prêts aux actionnaires Participations	2.1	5'315'886 95'884'144	7'192'470 95'884'144
Total actif immobilisé		101'200'030	103'076'614
Total actif		101'295'000	103'429'363

Bilan au 31 décembre 2019 (suite)

Passif

	Annexe	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Capitaux étrangers à court terme Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services dettes envers des tiers dettes envers des sociétés du groupe dettes envers des actionnaires Dettes à court terme portant intérêt dettes envers des tiers dettes envers des sociétés du groupe dettes envers des actionnaires	8	66'512 - - 66'512 1'689'620 - 1'689'620	1'173 1'173 - - 19'832'755 - 9'903'414 3'429'341
emprunts subordonnés envers des actionnaires Passifs de régularisation		- - 99'675	6'500'000 81'642
Provisions à court terme	2.2	-	1'219'000
Total capitaux étrangers à court terme		1'855'807	21'134'570
Capitaux étrangers à long terme Dettes à long terme portant intérêt dettes envers des tiers dettes envers des sociétés du groupe dettes envers des actionnaires		4'739'821 - - - 4'739'821	- - - -
Total capitaux étrangers à long terme		4'739'821	-
Total capitaux étrangers		6'595'628	21'134'570
Capitaux propres Capital social Réserve légale issue du capital : Réserve issue d'apports de capital	2.3	25'689'000 72'550'738	25'689'000 72'550'738
dont réserve pour propres actions dont autres Réserve légale issue du bénéfice : Réserve légale générale issue du bénéfice	2.5	2'077'458 70'473'280 -	72'550'738 309'012
Réserve pour propres actions Perte reportée Bénéfice de l'exercice Propres parts du capital	2.5	1'838'832 -16'328'996 12'020'793 -1'070'995	1'529'820 -17'932'074 1'603'078 -1'454'781
Total capitaux propres		94'699'372	82'294'793
Total passif		101'295'000	103'429'363

Compte de résultat pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019

	Annexe	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Autres produits d'exploitation Produits des participations Produits financiers	2.7 2.8	393 15'000'000 415'927	23'367 - 3'168'314
Total Produits		15'416'320	3'191'681
Charges de personnel Autres charges d'exploitation Amortissements et corrections de valeur sur les prêts aux actionnaires Charges financières	2.9	930'472 285'628 2'000'000 188'090	825'700 400'376 - 371'593
Total Charges		3'404'190	1'597'669
Résultat de l'exercice avant éléments exceptionnels et ir	npôts	12'012'130	1'594'012
Produits exceptionnels, uniques ou hors période Charges exceptionnelles, uniques ou hors période Impôts directs Bénéfice de l'exercice	2.11 2.12	78'523 - -69'860 12'020'793	88'732 -19'866 -59'800 1'603'078

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019

1 Principes comptables

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trentedeuxième du Code des obligations, selon les articles 957 à 963b en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Propres actions

Les propres actions sont comptabilisées au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

1.3 Renonciation à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que la société Norinvest Holding SA, Genève, établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (PCB-FINMA Circ. 2015/1), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels et conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Participations

•	31.12.2019		31.12.2018	
	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote
Banque Cramer & C ^{ie} SA (Siège à Genève)	50'000'000	100%	50'000'000	100%

La participation dans Banque Cramer & C^{ie} SA est portée au bilan à son coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Celles-ci sont déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation.

2.2 Provisions

Le 28 juin 2019, la provision de CHF 1'219'000, destinée à couvrir le risque de remboursement des créances de Louis Golay International SA envers Banque Cramer & C^{ie} SA et garanties par un acte général de nantissement et de cession de Norinvest Holding SA, a été utilisée lorsque Norinvest Holding SA s'est exécutée par un versement de CHF 1'198'313 en mains de Banque Cramer & C^{ie} SA, ces derniers ayant actionné préalablement l'engagement de garantie. Le solde de la provision de CHF 20'687 a été dissout par le compte « Produits exceptionnels ».

2.3 Capital social

Le capital-actions de CHF 25'689'000 se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.-- chacune.

2.4 Réserve issue d'apports de capital

La réserve issue d'apports de capital contient les agios résultant des augmentations de capital au cours des années 1997 à 2014.

Du point de vue fiscal, la distribution effectuée à partir de la réserve issue d'apports de capital est traitée de la même manière que le remboursement du capital-actions. L'Administration fédérale des contributions (AFC) a confirmé, dans sa lettre du 10 juillet 2015, que la réserve issue d'apports de capital présentée est reconnue en tant qu'apport de capital au sens de l'art. 5 al.1bis LIA pour un montant de CHF 72'550'738.

2.5 Réserve pour propres actions

Au 31 décembre 2019, les 410'802 propres actions détenues directement par Norinvest Holding SA sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'acquisition de CHF 1'070'995. Notre filiale Banque Cramer & C^{ie} SA détient également 1'336'540 actions nominatives de Norinvest Holding SA pour une valeur comptable de CHF 2'845'295. La réserve pour propres actions s'élève dès lors à CHF 3'916'290. Elle a été augmentée de CHF 2'386'470 en 2019 par l'utilisation complète du solde de la réserve légale issue du bénéfice de CHF 309'012 et par la retenue de la part librement disponible de la réserve issue du capital pour un montant de CHF 2'077'458. Au 31 décembre 2019, 1'747'342 propres actions (au 31 décembre 2018: 569'397 propres actions) étaient détenues par Norinvest Holding SA et ses filiales pour une valeur d'acquisition totale de CHF 3'916'290 (au 31 décembre 2018: CHF 1'529'820).

2.6 Propres actions

·	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Nombre d'actions	Valeur CHF
Solde au 01.01.2018			-	-
Achats Ventes Plus-values sur ventes	2.00 4.16	2.70 4.32	2'386'222 -1'834'195 -	6'088'370 -7'651'722 3'018'133
Solde au 31.12.2018			552'027	1'454'781
Achats Ventes Plus-values sur ventes	2.00 4.32 -	2.30 4.32 -	32'385 -173'610 -	73'736 -749'995 292'473
Solde au 31.12.2019			410'802	1'070'995

2.7 Produits des participations

Dividendes Banque Cramer & C ^{ie} SA	15'000'000	-
Total des produits de participations	15'000'000	-

31.12.2019

31.12.2019

31.12.2018

31.12.2018

2.8 Produits financiers

Bénéfices sur ventes de propres actions Intérêts sur prêts accordés	292'473 123'454	3'018'133 148'814
Bénéfices de change	-	1'367
Total des produits financiers	415'927	3'168'314

2.9	Autres charges d'exploitation		
		31.12.2019	31.12.2018
	Honoraires professionnels Loyers des locaux et des parkings Frais de voyages et de représentation Autres charges d'exploitation Total des autres charges d'exploitation	142'308 52'488 51'914 38'918	228'300 52'888 52'942 66'246 400'376
	Total des autres charges d'exploitation	203 020	400 370
2.10	Charges financières		
		31.12.2019	31.12.2018
	Intérêts sur emprunts bancaires Intérêts sur prêts des actionnaires Intérêts sur autres emprunts Pertes de change Total des charges financières	59'412 128'639 4 35	69'937 289'585 12'071 - 371'593
2.11	Produits exceptionnels, uniques ou hors période		
	Dissolution du solde de manife de nécularientes	31.12.2019	31.12.2018
	Dissolution du solde de passifs de régularisation qui ne sont plus économiquement justifiés Recouvrement partiel de créances compromises	23'640	10'788
	(litige Louis Golay International SA) Produit de la vente des marques « Golay » Autres produits exceptionnels	45'000 9'883	74'351 - 3'593
	Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période	78'523	88'732
2.12	Charges exceptionnelles, uniques ou hors période		
2112	enal goo oxoophonnonoo, amqado oa noro ponoao	31.12.2019	31.12.2018
	Autres charges exceptionnelles	-	19'866
	Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-	19'866

3 Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

3.2 Sûretés constituées en faveur de tiers

Le 28 juin 2019, l'acte général de nantissement et de cession sur les avoirs auprès de Banque Cramer & C^{ie} SA, Genève est devenu caduc. Voir également la note 2.2 intitulée « Provisions ».

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2019, les actionnaires suivants détenaient 5 % et plus des droits de vote :

	31.12.2019	31.12.2010
Valartis AG, Fribourg M. Massimo Esposito, Pully	24.998% 14.754%	24.998% 14.754%
M. Jean-Gabriel Arqueros, Genève	9.732%	9.732%
MB Primoris Limited, Stans	6.338%	6.338%
M. Davide Savoino, Lugano	5.889%	5.889%
M. Cédric Anker, Genève	-	5.000%

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 21 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2018: 17 personnes). Au 31 décembre 2019, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 84.43 % (au 31 décembre 2018: 88.89 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

Concernant les participations indirectes de plus de 5%, voir également note 3.4 ci-après.

3.4 Participation du Conseil d'administration

Conseil d'administration	d'actions au 31.12.2019	d'actions au 31.12.2018
M. Massimo Esposito, Président ⁽¹⁾ M. Marco J. Netzer, Vice-président M. Jean-Gabriel Arqueros, Administrateur M. Allan J. Myers, Administrateur ⁽²⁾ M. Gustav Stenbolt, Administrateur ⁽³⁾ Mme Raffaella Widmer-Esposito, Administrateur	3'790'168 - 2'500'000	3'790'168 - 2'500'000

M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2018: 68.84 %) de Immopart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2018: 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Il n'existe aucun droit de conversion ou d'option en faveur des membres du Conseil d'administration.

M. Allan J. Myers détient 46.67 % (au 31 décembre 2018: 46.67 %) de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 37.22 % (au 31 décembre 2018: 40.26 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré le 11 mars 2020 que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) était une pandémie en raison de sa propagation rapide à travers le monde. De nombreux gouvernements prennent des mesures de plus en plus strictes pour aider à contenir ou à retarder la propagation du virus. Actuellement, il y a une augmentation significative de l'incertitude économique qui est notamment mise en évidence par une volatilité des actifs et des taux de change.

Pour la clôture au 31 décembre 2019, l'épidémie de coronavirus et les mesures connexes sont des événements postérieurs à la date du bilan ne nécessitant pas d'ajustement sur les états financiers. Par conséquent, il n'y a aucun impact sur la reconnaissance et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2019. Concernant nos activités, nous sommes pleinement opérationnels en utilisant le travail à distance, tous nos travaux sont assurés et nous continuerons à suivre la situation au jour le jour.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019



KPMG SA Financial Services Suisse romande Esplanade de Pont-Rouge 6 Case postale 1571 CH-1211 Genève CH-1211 Genève 26

Téléphone +41 58 249 25 15 Téléfax +41 58 249 25 13 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Norinvest Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 61 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 (suite)



NORINVEST HOLDING SA, Genève Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Kévin Müller

Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 avril 2020

Norinvest Holding SA Case postale 315 CH - 1211 Genève 12

Avenue de Miremont 20

Tél. +41 (0)58 218 60 80 Fax +41 (0)58 218 60 88 info@norinvest.ch www.norinvest.ch